

Soumission N° Base

	Brut	Net
Récapitulation par Contrat, Chapitre CAN		
1 Tunnel et GC		
111 Travaux en régie	340'000,00	3,4%
112 Essais	30'975,30	
113 Installations de chantier	2'988'880,00	30,0%
116 Coupes de bois et défrichements	8'785,20	
117 Démolitions et démontages	190'290,20	
133 Remise en état et protection de maçonnerie de pierre	61'970,00	
162 Enceintes de fouilles	509'580,60	
164 Tirants d'ancre et parois clouées	201'894,10	
172 Etanchéité d'ouvrages enterrés et de ponts	60'549,35	
181 Aménagements extérieurs	108'274,80	
211 Fouilles et terrassements	773'653,70	
223 Chaussées et revêtements	125'007,70	
237 Canalisations et évacuation des eaux	116'461,50	
241 Constructions en béton coulé sur place	898'168,80	
264 Avancement à la machine en terrain meuble	391'726,20	
266 Soutènements (constructions souterraines)	1'055'503,70	
267 Mesures de stabilisation (constructions souterraines)	1'362'374,50	
268 Epuisement des eaux (constructions souterraines)	9'396,40	
271 Etanchéités (constructions souterraines)	276'872,00	
272 Drainages (constructions souterraines)	20'331,80	
274 Aménagement intérieur (constructions souterraines)	335'738,50	
275 Tubes de protection de câbles (constructions souterraines)	37'359,20	
276 Investigations et surveillance (constructions souterraines)	26'180,00	
286 Marquages	3'851,00	
Total	9'933'824,55	

Pos.	Cd.	Description	Un.	Quantité	Prix	Montant
000		Conditions générales				
		. Articles de réserve: les articles qui ne correspondent pas aux textes originaux du CAN ne seront introduits que dans les fenêtres de réserve prévues à cet effet et leur numéro sera précédé de la lettre R (voir "CAN Construction - Informations pour les utilisateurs", chiffre 6).				
		. Descriptif abrégé: descriptif dans lequel seules les deux premières lignes des articles et des sous-articles fermés sont imprimées, les sous-articles avec variables étant repris, eux, intégralement. Les descriptifs abrégés s'utilisent p.ex. comme documents de travail. Dans tous les cas, ce sont les textes complets du CAN qui font foi (voir "CAN Construction - Informations pour les utilisateurs", chiffre 10).				
200		Secteur principal de la construction, selon offre, sur la base de taux				
210		<u>Bases et conditions</u>				
211		Taux de régie.				
211.100		Taux variables: les taux en vigueur au moment et au lieu d'exécution des travaux sont appliqués.				
212		Base des taux de régie.				
212.100		Est appliqué:				
212.110		Tarif de régie pour travaux du bâtiment et du génie civil Société Suisse des Entrepreneurs (SSE). Région Genève				
220		<u>Salaires</u>				
221		Rabais accordé par l'entrepreneur. Calcul du facteur.				
221.100		Taux de rabais % 10 Facteur = 100 - taux de rabais		----- 100		
		Facteur = 0.90				
222		Calcul. up = Fr. Prix unitaire = facteur.				
222.001		Montant des salaires selon facturation avec taux de régie.	up			
		PG		170'000	0.90	153'000.00
230		<u>Matériaux</u>				
231		Bases.				
231.100		Facturation avec taux. A défaut de taux appropriés, la 'Base de calcul des prix du tarif de régie' de la SSE est appliquée.				
232		Rabais accordé par l'entrepreneur. Calcul du facteur.				
232.100		Taux de rabais % 40 Facteur = 100 - taux de rabais		----- 100		
		Facteur = 0.60				
233		Calcul. up = Fr. Prix unitaire = facteur.				
233.001		Montant des fournitures de matériaux selon facturation avec taux de régie.	up			

Pos.	Cd.	Description	Un.	Quantité	Prix	Montant
		PG		170'000	0.60	102'000.00
240		<u>Machines, engins et matériel d'exploitation</u>				
241		Bases.				
241.100		Facturation avec taux. A défaut de taux appropriés, la 'Base de calcul des prix du tarif de régie' de la SSE est appliquée.				
242		Rabais accordé par l'entrepreneur lors de la facturation, y compris la conduite. Calcul du facteur.				
242.100		Taux de rabais % 50 Facteur = $100 - \text{taux de rabais}$ 100 Facteur = 0.50				
244		Calcul en cas de facturation avec conduite comprise. up = Fr. Prix unitaire = facteur.				
244.001		Montant pour machines, engins et matériel d'exploitation selon facturation avec taux de régie.	up			
		PG		170'000	0.50	85'000.00
250		<u>Prestations de tiers</u>				
252		Rabais accordé par l'entrepreneur. Calcul du facteur.				
252.100		Taux de rabais % -25 Facteur = $100 - \text{taux de rabais}$ 100 Facteur = 1.25				
253		Calcul. up = Fr. Prix unitaire = facteur.				
Total 200 Travaux régie:base taux						340'000.00
Total 111 F/2004 Travaux en régie						340'000.00